

Document 1 : systèmes de commande envisageable pour actionner un portail automatique.

Solution 1 	L'automobiliste appuie sur l'interphone. La secrétaire ou une autre personne du collège voit la personne et autorise ou non le passage.	Avantage : Permet de communiquer avec le conducteur et de contrôler l'autorisation d'accès.
Solution 2 	L'automobiliste se voit attribuer un badge d'accès. Le responsable du collège gère les plages horaires d'accès pour chaque utilisateur.	Avantage : ne nécessite pas la présence d'une personne. Le système, une fois programmé, est autonome. L'installation est rapide et peu onéreuse. Inconvénient : Chaque badge coute 10€.
Solution 3 	Le responsable attribue un code à chaque automobiliste. Pour ouvrir le portail automatique, l'automobiliste compose son code sur le boîtier de gestion.	Avantage : Il est possible d'associer en plus un badge au code pour doubler la sécurité. L'installation est rapide et peu onéreuse. Inconvénient : Chaque badge coute 10€.